

Bonne année halieutique 2012 !



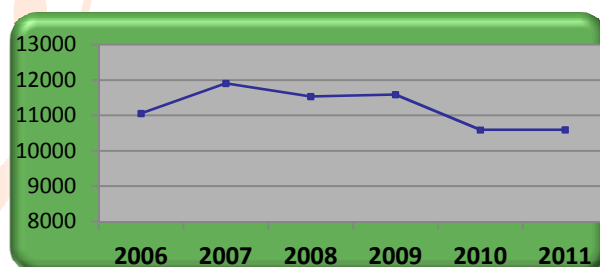
« Au nom du conseil d'administration et du personnel de la Fédération, je tiens à vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette année qui débute. Je ne peux que souhaiter plus d'eau dans nos rivières que durant 2011, je souhaite aussi que la possibilité pour nos pêcheurs d'adhérer en ligne à l'AAPPMA de leur choix nous permettent de conforter le nombre de nos adhérents. Les résultats des pêches électriques 2011, soit d'inventaire, soit avant travaux, nous permettent d'espérer de nombreuses captures de poissons nés dans nos cours d'eau. Je ne peux pas terminer ce chapitre des vœux sans une pensée pour le démantèlement du barrage de Poutès acté par la Ministre, ni une autre pour le barrage des Plats sur la Semène qui est hors service depuis 2005 et donc pas si vital que certains veulent bien le dire ! »

A. Lardon, Président Fédéral.

2011 : Le nombre de pêcheurs se stabilise en Haute-Loire

La carte de pêche interfédérale a été mise en place cette année ceci rends les comparaisons plus difficiles.

Si on additionne les cartes majeures (65€) et les cartes interfédérales (85€) on arrive à 8 417 cartes en 2011 soit 29 de moins par rapport à 2010. Sur les cartes mineurs on constate une augmentation de 36 cartes soit 2,4% et sur les cartes « découverte femme » nous avons exactement le même nombre de « pêcheuses » en 2011 soit 636 cartes.



Evolution du nombre de membres actifs 2006-2011

Si on ajoute les cartes "majeures", "interfédérales", "mineurs" et "découvertes femme" on arrive à une progression de 7 cartes, c'est une stabilisation de nos membres actifs.

Par contre nous observons une baisse de 205 (-4,25%) des cartes "découverte moins de 12 ans" sans doute par une plus grande utilisation des "pass-pêche" et une diminution de l'animation dans certaines A.A.P.P.M.A..

Sans doute à cause du mauvais temps de juin et juillet mais aussi par une tarification inadaptée de la carte vacances, nous avons une baisse légère de la carte journalière et la perte d'un quart du nombre de cartes vacances.

La délivrance des cartes de pêche par Internet...C'est parti !

Nous avons décidé collectivement d'offrir la possibilité aux pêcheurs de choisir leur AAPPMA et de prendre leur carte par Internet tout en gardant notre réseau de dépositaires. Ces derniers peuvent soit utiliser le support papier "traditionnel" soit utiliser Internet. Nous avons choisi de mettre à la disposition des A.A.P.P.M.A. un micro-ordinateur et une imprimante afin d'équiper les dépositaires les plus importants.

Nous avons 172 dépositaires en Haute-Loire dont 78 délivrent exclusivement par internet. Trois AAPPMA ont choisi de basculer totalement dans le tout Internet (Le Puy, Dunières-Riotord et Chanteuges).

La délivrance des cartes de pêche en ligne est opérationnelle sur toute la France depuis le 19 décembre, voilà ou nous en sommes le 15 janvier 2012.

492 commandes ont été enregistrées dont 110 depuis le domicile du pêcheur (22%).



Nos actions pour l'eau et les milieux aquatiques



2011 : l'année la plus sèche depuis plus de 100 ans

Le débit des rivières de Haute-Loire a été impacté par la faible pluviométrie sur notre département. Dès mai nous avons suivi jour par jour le débit des rivières retenues pour le zonage du réseau départemental d'alerte. Nous sommes intervenus à la Direction Départementale des Territoires pour demander l'activation des mesures de restriction prévues dans l'arrêté préfectoral de 2007. Le comité sécheresse s'est réuni le 19 mai durant lequel seuls les intérêts du monde agricole ont été pris en charge, il était déjà bien tard ! Le premier arrêté a été pris début juin et le dernier fin octobre ! L'hiver et le printemps secs et chauds n'ont pas été compensés par les pluies de juin et juillet et il a fallu attendre fin décembre pour trouver des débits normaux dans nos rivières. Il faudra bien que toutes les conséquences de cette année record 2011 soient retenues en terme de priorisation, d'économie d'eau mais aussi de cultures moins gourmandes en eau. On constate depuis une décennie que hier exceptionnelles les restrictions des usages de l'eau reviennent une année sur deux.



Le barrage des Plats sur la Semène : une erreur économique et un désastre environnemental !



Depuis septembre 2005 le barrage des Plats sur la Semène est hors service. Tout d'abord vidangé pour assurer l'entretien de l'ouvrage, l'arrêté préfectoral prévoyait un « assec » de trois mois avec un remplissage début 2006. Le Préfet de la Loire en a décidé autrement en faisant percer le mur du barrage pour sauvegarder les biens et les personnes.

Le propriétaire du barrage percé hier la ville de Firminy, aujourd'hui le Syndicat des Barrages souhaite construire un nouveau barrage en lieu et place de l'actuel.

La Fédération s'est prononcé le 22 avril 2006 par une motion prise à l'unanimité dont voici le 2ème alinéa : "Reconnaissant l'importance de la fourniture d'eau potable, notamment pour des communes de la Haute-Loire, demande un débat public dans le but de mettre en place une gestion globale, solidaire et interdépartementale de la ressource en eau que constitue la rivière Semène".

Pourquoi cette motion adressée au Préfet et aux parlementaires n'a jamais fait l'objet d'un examen, ni même d'une réponse concrète au-delà du traditionnel : « j'ai lu avec intérêt votre demande que je transmets aux services compétents ». La Loi impose aux Fédérations départementales des missions de protection du milieu aquatique or sur ce dossier ceux qui la mette en œuvre ne tiennent pas compte de nos remarques, demandes ou suggestions.

Les Fédérations de la Loire et de la Haute-Loire avec les A.A.P.P.M.A. locales ainsi que d'autres associations ont proposé une solution alternative au sein du Collectif Loire Amont Vivante. Les communes d'Unieux et du Pont-Salomon nous rejoignent pour éviter la construction d'un barrage inutile.

Notre proposition qui consiste à interconnecter le Syndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau (SYMPAE) de Monistrol et le Syndicat des Eaux de la Semène (SES) de St Just Malmont permettant l'alimentation et la sécurisation des populations en eau potable.

L'enquête publique sera ouverte du 31 janvier au 2 mars 2012. Il est important que le maximum de pêcheurs fasse connaître notre position soit en consignait sur les registres disponibles dans les mairies de La SEAUVE sur SEMENE et St GENEST MALIFAUX ou par écrit : M. le Commissaire enquêteur Mairie de La Séauve sur Semène ou de St Genest Malifaux.

